Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 64 (1955)

Heft: 3

Artikel: Ce que "votre" Croix-Rouge fait pour "vous"

Autor: M.V.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-682991

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Ce que «votre» Croix-Rouge fait pour «vous»

La collecte annuelle de notre Croix-Rouge nationale aura lieu le mois qui vient. Elle se fera en collaboration avec l'Alliance suisse des samaritains, institution auxiliaire on le sait de la Croix-Rouge suisse, et il faut se féliciter de cette heureuse collaboration. Une telle collecte, et sa réussite, est indispensable à notre Croix-Rouge suisse, si elle veut mener à bien les tâches qui sont aujourd'hui les siennes.

La Croix-Rouge suisse dans sa forme et sa fonction actuelles ne peut plus guère se comparer à la modeste institution de ses débuts, lors de sa création en 1866 — il y aura 90 ans l'an

dépassées par les événements qui se succèdent sans répit depuis que la guerre de 1914 fit éclater les normes morales et sociales qui régissaient jusqu'alors les rapports humains. C'est au cours de ces années que la Croix-Rouge, elle, a pris au contraire une importance et une influence sans cesse grandissantes et a vu s'accroître de façon considérable les tâches et les missions qui lui incombaient.

Un tel phénomène doit nous être un singulier encouragement. Il vient nous prouver à quel point un Henry Dunant vit et prévit juste, lorsqu'il imagina, au lendemain de Solférino, la créa-



Secours sanitaires volontaires, matériel hospitalier et administration de la Croix-Rouge suisse. — Votre Croix-Rouge dispose de 32 colonnes de la Croix-Rouge (personnel masculin) et de 62 détachements (personnel féminin) instruits et prêts à intervenir en cas de guerre, d'épidémie ou de catastrophe. L'instruction des détachements féminins se fait à la caserne du Chanet sur Neuchâtel. Le stationnement des 32 colonnes croix-rouges et leurs dépôts de matériel sont indiqués par des cercles entourant une croix. 38 autres dépôts de matériel hospitalier répartis sur tout le territoire de la Confédération, sont désignés par des cercles. Le dépôt central de matériel est à Berne ainsi que le Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse. Douze des 77 sections régionales ou locales de la Croix-Rouge suisse ont un secrétariat permanent (fanions triangulaires à croix rouge).

prochain. Elle est devenue bien différente aussi de la Croix-Rouge qui œuvrait à l'époque de sa réorganisation de 1882 et dans les années qui suivirent jusqu'à la première guerre mondiale, voire même jusqu'à 1939.

Aux années, que l'on peut bien dire bourgeoises, qui s'étendent de 1860 jusqu'à 1914, a succédé une époque singulièrement troublée et agitée dont nous ne pouvons encore connaître ni mesurer où elle nous conduira. Beaucoup d'institutions charitables ou sociales d'antan se virent

tion de l'instrument destiné à devenir la Croix-Rouge.

Les réalisations actuelles de cette Croix-Rouge dépassent sans doute les vues même les plus audacieuses de son fondateur. Mais la vitalité de l'institution et ses possibilités constantes d'adaptation sont encore un hommage rendu à son auteur et à son ouvrage. Le petit arbrisseau qui a poussé, voilà 92 ans, de la graine germée sur le champ de bataille de Solférino, il est devenu aujourd'hui un arbre puissant, aux troncs multiples

et aux branches innombrables. Et c'est de la vie de cet arbre que chacun de nous est responsable.

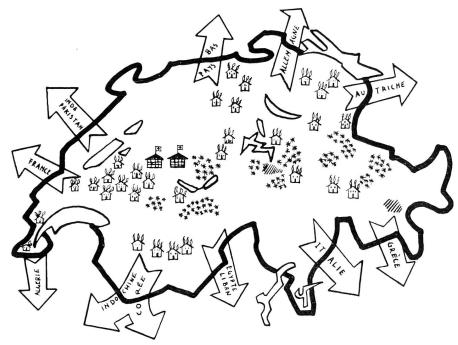
La première mission que reçut la « Société de secours pour les militaires suisses et leurs familles », à sa création en 1866, son nom indique ce qu'elle fut: soutenir le Service de santé de l'armée et venir en aide aux familles des soldats nécessiteux. Lorsque la société, lors de sa réorganisation de 1882, devint en titre la Croix-Rouge suisse (Société centrale suisse de la Croix-Rouge, puis, en 1914, Croix-Rouge suisse) ses tâches demeurèrent assez semblables à celles de ses débuts.

Très vite, pourtant, la Croix-Rouge suisse fut entraînée dans des activités relevant de l'en-

à 1899 et qu'en 1923 l'Ecole normale de gardesmalades de la Source à Lausanne devenait à son tour une école de la Croix-Rouge suisse.

La guerre de 1914, pendant laquelle la Croix-Rouge suisse assura le service de lingerie de l'armée, la vit également chargée d'organiser le transport à travers la Suisse de plus de 81 000 grands blessés français et allemands lors de l'échange des prisonniers.

Mais c'est surtout au cours et à la suite de la seconde guerre mondiale que la Croix-Rouge suisse devait prendre une extension considérable et se transformer rapidement en l'institution que nous connaissons aujourd'hui. Le 9 janvier 1942, grâce à l'initiative du général Henri Guisan, la



Les actions de SECOURS AUX SINISTRES ET AUX VICTIMES DE CATASTROPHES DE VOTRE CROIX-ROUGE en 1954. — Ces flèches qui partent de Suisse dans toutes les directions du monde, ce sont celles qui indiquent les pays étrangers auxquels, l'an dernier, nous avons été en mesure d'apporter des secours à l'occasion de catastrophes dont ils ont été victimes. Ces petits semis de flocons de neige répartis çà et là en Suisse, ce sont les régions où des avalanches ont causé, l'an dernier, des dégâts et laissé de nos concitoyens dans la peine et le besoin: 22 localités ont été atteintes dans les cantons de Berne, de Fribourg, du Valais, des Grisons, de St-Gall, de Glaris, d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald. Ces rayures en diagonale, à Uri et dans les Grisons, ce sont les régions où des inondations nous ont fait apporter des secours à des foyers détruits. Et ces petites maisons qui brûlent par toute la Suisse, ce sont les 31 incendies qui ont laissé en 1954 des familles sans ressources et auxquelles il a fallu venir en aide. Grâce aux deux dépôts centraux de matériel installés à Berne et grâce aux vestiaires et aux centres de collecte de matériel de la plupart de nos sections, nous avons pu remplir notre tâche.

traide internationale: Secours aux soldats internés de l'armée du général Bourbaki en 1871; mission médicale en Afrique du Sud lors de la guerre des Boers en 1900; envoi de matériel sanitaire en Russie et au Japon pendant la guerre de 1905; mission d'aide à la population sicilienne lors de la catastrophe de Messine en 1910; envoi de secours et d'une ambulance dans les Balkans en 1912.

Très vite aussi, elle prit à cœur sa tâche de formation infirmière puisque la fondation de sa première école du Lindenhof, à Berne, remonte Croix-Rouge suisse, qui avait constitué jusqu'alors un organisme dépendant des autorités militaires et qui passait automatiquement sous la direction immédiate des organes de l'armée en cas de mobilisation, se vit attribuer un statut d'association autonome, entièrement indépendante, conformément à la lettre et à l'esprit de la Convention de Genève.

Elle était reconnue en même temps comme seule Société nationale de la Croix-Rouge sur le territoire de la Confédération, et autorisée en cette qualité à prêter son concours au Service de

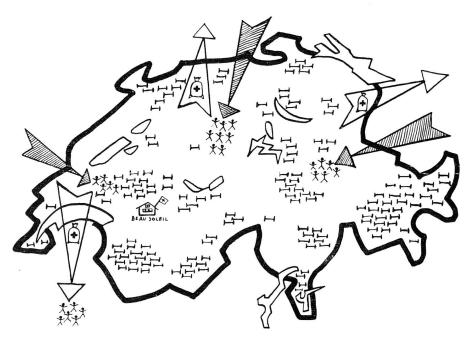
santé de l'armée en cas de guerre. Ses tâches en temps de paix se voyaient en même temps précisées et étendues:

Préparation à l'activité du temps de guerre par le recrutement, l'instruction et la préparation du personnel des formations nécessaires ou utiles à l'armée.

Soins aux malades, organisation de l'œuvre samaritaine, lutte contre les épidémies, organisation et exécution d'actions de secours en général.

On était loin de l'humble et unique tâche envisagée 60 ans plus tôt. Mais les circonstances devaient bientôt étendre encore ces missions tant par le rattachement à la Croix-Rouge suisse du de 1949 allait étendre bientôt les tâches et les responsabilités de notre Croix-Rouge, dans le domaine notamment de la protection de la population civile en cas de guerre.

Les nécessités présentes, enfin, l'obligeaient à prendre en même temps un caractère d'institution sociale au premier chef et de développer sans cesse cette nouvelle forme d'activité: l'institution de parrainages destinés à permettre la remise de lits à des enfants suisses, l'introduction de cours de soins au foyer et de cours de soins à la mère et à l'enfant, celle toute récente, par l'entremise de la Croix-Rouge de la Jeunesse, de cours élémentaires d'hygiène pour la jeunesse,



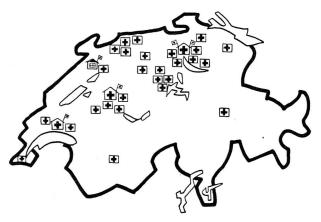
L'œuvre du SECOURS AUX ENFANTS DE VOTRE CROIX-ROUGE en 1954. — Chaque petit lit dessiné sur cette carte de la Suisse indique que deux enfants de chez nous ont pu recevoir, grâce aux parrainages, les lits dont ils étaient privés. Ces flèches grises qui viennent d'Allemagne et d'Autriche montrent que l'an dernier encore des centaines d'enfants réfugiés ont pu trouver dans des familles suisses, par l'entremise de notre Croix-Rouge, un accueil de plusieurs mois. Ces flèches blanches qui partent au nord et à l'est signifient que l'œuvre de nos parrainages d'enfants réfugiés a continué et que des milliers d'enfants en Allemagne et en Autriche ont pu recevoir de gros sacs de vêtements, de linge, de chaussures ou de literie. Le home de Beau-Soleil de la Croix-Rouge suisse, à Gstaad, a reçu, lui, de quatre en quatre mois, des enfants étrangers venus d'Angleterre, d'Allemagne, de Grèce, de Trieste et que menaçaient la tuberculose. Et cette flèche blanche qui part de Suisse romande et descend droit au sud montre que notre aide à des maisons d'enfants en France se continue, pendant que des écoliers suisses bénéficent, grâce à la vente du mimosa, de joyeuses vacances à la men, et des écoliers français (flèche grise) de non moins joyeuses vacances à la montagne.

Secours aux enfants victimes de la guerre que par les tâches toujours plus étendues qu'entraînaient la formation et la protection du personnel infirmier et, bientôt, par la mission que recevait notre Croix-Rouge de réorganiser le service de transfusion sanguine dans l'ensemble du pays.

En même temps, tant sur le plan national que sur celui international, l'extension des actions de secours individuelles ou collectives prenait une importance chaque année grandissante. La conclusion des nouvelles Conventions de Genève

ne sont que les premières étapes de ce nouveau développement de notre Croix-Rouge. Cependant que les *Dispensaires d'hygiène sociale* et leurs infirmières visiteuses institués par plusieurs de ses sections prennent un développement toujours plus grand et que, à côté des anciens *Comités de couture*, l'institution récente de *Dames visiteuses* répond à un besoin pressant.

C'est pour faire face à ces tâches innombrables que la Croix-Rouge suisse doit mener à bien avec le concours de ses quatre fidèles institutions auxiliaires, Société suisse des troupes du



Les ECOLES D'INFIRMIERS ET D'INFIRMIERES RECONNUES PAR LA CROIX-ROUGE SUISSE. - A côté de son Ecole de perfectionnement de Zurich - avec ses deux drapeaux croix-rouges - et de ses deux Ecoles de la Croix-Rouge du Lindenhof (Berne) et de La Source (Lausanne) - avec un drapeau chacune -, la Croix-Rouge suisse contrôle l'enseignement de 27 écoles d'infirmières et d'infirmiers à Genève, Lausanne, St-Loup, Fribourg, Sion, Bienne, Berne (2), Langenthal, Thoune, Bâle (3), Riehen, Aarau, Lucerne (3), Ilanz, Sursee, Zurich (4), Winterthour, Mænnedorf et St-Gall. Elle possède également au-dessus de Bienne le Home pour infirmières d'Evilard - avec son petit drapeau sur la carte. Elle lutte pour l'amélioration des conditions de vie des infirmières et travaille à leur recrutement. Elle apporte une aide financière aux infirmières âgées ou malades. Plusieurs sections ont également des Dispensaires d'hygiène sociale où des infirmières sont à la disposition de la population.

service de santé, Alliance suisse des samaritains, Société suisse des infirmiers et infirmières diplômés et Association des établissements suisses pour malades « Veska », que cette Croix-Rouge a besoin de l'appui effectif de chacun.

Voilà ce que votre Croix-Rouge fait pour vous. Que ferez-vous pour elle?

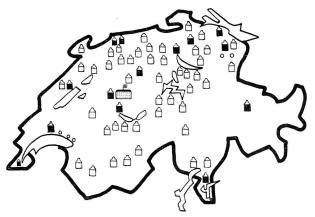
## UNE ORGANISATION CANTONALE EST NECESSAIRE

Si l'organisation centrale de la Croix-Rouge suisse repose sur des bases solides, il n'en est pas toujours de même de son organisation régionale. Nombreuses sont les sections dans lesquelles on n'a pas compris encore que la Croix-Rouge a une mission à remplir autre que les collectes périodiques et que, si elle veut mériter la confiance qu'elle sollicite, il faut qu'elle se mette activement au service de la communauté. Les tâches sont là. Les bonnes volontés existent; il faut les trouver, les réunir et les guider. Il faut ensuite organiser le travail, répartir les tâches. Cette organisation est-elle parfaitement au point dans toutes nos sections?

Tout d'abord, dans la plupart de nos cantons, nous manquons d'une organisation cantonale solidement fondée et reconnue par les autorités de l'Etat. C'est une lacune et une faiblesse pour notre institution. Souvent, en effet, nos sections ne sont pas mieux considérées que la moindre société locale et ont de la peine à obtenir les appuis officiels dont l'œuvre a besoin. Il est grand temps que nos sections s'unissent sur le plan cantonal et soient officiellement reconnues comme l'est la Croix-Rouge suisse sur le plan fédéral.

De plus, si nos principales sections ont compris la nécessité d'avoir un secrétariat permanent, l'activité de ce secrétariat est la plupart du temps limitée à la section du chef-lieu. Or, s'il est évident que la plupart des sections ne pourraient supporter la charge d'un secrétariat permanent, il est néanmoins regrettable que le plus grand nombre d'entre elles ne puissent pas bénéficier des avantages d'un tel service. La réunion des sections régionales en associations cantonales officiellement reconnues par l'Etat permettrait de transformer les secrétariats de section en secrétariats cantonaux. Cette organisation, beaucoup plus logique que l'actuelle, serait aussi bien plus rationnelle. M. V.

Une aide matérielle n'est pas tout. Il y a aussi des détresses morales auxquelles la Croix-Rouge est en mesure de vouer des soins appropriés. A l'exemple de ce qui se fait depuis de nombreuses années à l'étranger, plusieurs de nos sections ont inauguré une activité nouvelle: celle de ces Collaboratrices sociales bénévoles (dames visiteuses, amies des malades, «Grey Ladies») qui remplacent les membres de la famille ou les amis auprès des malades ou des vieillards isolés. Les conditions de vie moderne, l'étroitesse des habitations, le vieillissement de la population font que de plus en plus nombreux sont les gens qui souffrent de la solitude dans leurs vieux jours ou dans les périodes de maladie. S'ils bénéficient de soins attentifs dans les établissements hospitaliers que les accueillent, il leur manque souvent, là aussi, ce contact humain, cette amitié que le personnel soignant le mieux intentionné n'est pas toujours à même de leur assurer. Les collaboratrices bénévoles de la Croix-Rouge peuvent réaliser là, dans toutes les parties de notre pays, une œuvre généreuse et bienfaisante. M.V.



L'organisation de la TRANSFUSION SANGUINE de la Croix-Rouge suisse. — Ces flacons noirs de «conserves de sang» vous indiquent les principaux centres de transfusion de la Croix-Rouge suisse: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Berne, Thoune, Langenthal, Bâle, Liestal, Zurich, Winterthour, St-Gall, Münsterlingen, Lugano, Coire. Ces flacons blancs de «plasma» vous montrent les centres moins importants et les petits cercles les petits centres de donneurs. Grâce à ce réseau serré qui couvre la Suisse entière et grâce au grand bâtiment du Laboratoire central de transfusion de la Croix-Rouge suisse à Berne, votre Croix-Rouge est en mesure de remettre à tout instant aux médecins et aux hôpitaux le sang et le plasma indispensables pour sauver des vies humaines: 60 centres avec plus de 62000 donneurs bénévoles, près de 30 000 litres de sang utilisé sans compter 80 000 examens sérologiques faits à Berne et la fabrication de plasma, de gamma globuline, d'albumine, etc.